

SERVICE DE LA COMMANDE  
PUBLIQUE



## AVIS DE RESULTAT DE MARCHE MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

### POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom Ville de La Crau

Adresse Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU

Point(s) de contact Monsieur le Maire

Coordonnées Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83

Profil d'acheteur <http://lacrau.marcoweb.fr>

Type de pouvoir adjudicateur Collectivité territoriale

### OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché Fournitures administratives - lot 1 : Fournitures et petit mobilier de bureau

Type de marché Fournitures courantes et services

Lieu(x) d'exécution Ville de La Crau

Classification CPV 301920001

### PROCEDURE

Type de procédure Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28 du CMP

Allotissement oui

Critères d'attribution retenus  
1-Prix des prestations 70%  
2-Service après vente 20%  
3-Délai de livraison 10%

**ATTRIBUTION**

Nombre d'offres reçues

2

Date d'attribution

14/01/2013

Nom et adresse du titulaire

CHARLEMAGNE - Zac des Espaluns - 83130 LA GARDE

Montant final du marché ou du lot attribué

Montant annuel minimum ht : 3 000 € - maximum ht : 10 000 €

Numéro du contrat

2012PA25/1

Sous-traitance déclarée

non

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Instance chargée des procédures de recours :

**Tribunal Administratif de Toulon**

5, rue Racine - BP 40510

83041 TOULON CEDEX 9

Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89

E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Date de publication du présent avis

07/03/2013

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : [marchepublic@villedelacrau.fr](mailto:marchepublic@villedelacrau.fr)

*N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.*